OFFICIEL.

PREMIERE SESSION DE LA QUINZIEME LEGISLATURE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

LUNDI, 11 janvier 1841.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

M. Boisdoré a présidé à la résolution suivante :

Il sera nommé par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, un comité de cinq membres, chargé de s'informer si les Représentans au Congrès, de cet Etat, sont invités à employer toute leur influence à l'effet de faire passer une loi de modification, rédigée de manière à satisfaire les parties, possible, et autant que le gouvernement général pourra consentir à le faire, aux intérêts, les titres des différentes terres privées, dans le relevé a été fait, et aux intérêts représentées sur les cartes des sections de terres (Township), lesquelles sont réclamées après les certificats de confirmation dans par les commissaires du Bureau des terres de l'Ouest de la rivière aux Perles et Est de la rivière Mississipi.

Et il est de plus résolu, que le gouverneur est prié de transmettre des copies de cette résolution dans le plus bref délai possible à nos Sénateurs et Représentans au Congrès.

Suspension.—La Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé à la considération de la dite résolution, laquelle a été adoptée. Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

M. Morse a soumis à la Chambre un mémoire des habitans de la paroisse des Natchitoches, demandant une division de la dite paroisse.

Sur motion, la dite pétition a été référée à un comité spécial de trois membres.

L'orateur a nommé MM. Morse, Edwards et Spencer, membres du dit comité.

Le même membre a soumis à la Chambre un mémoire des divers habitans de la paroisse de Claiborne, demandant l'autorisation de la navigation du Bayou Saline.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit référé au Comité des Améliorations Intérieures.

Le même membre a soumis à la Chambre, un mémoire de divers habitans de la paroisse des Natchitoches, demandant certaines secours.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit référé au comité sur l'Education Publique.

M. Spencer a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans des paroisses de Concordia et de Catahoula, demandant une appropriation pour la construction d'une grande route dans les dites paroisses.

Sur motion, ordonné que la dite pétition soit référée au comité des Améliorations intérieures.

M. Declouet a soumis à la Chambre un mémoire de divers membres de bureau résidant dans le 5me. district judiciaire de la Louisiane, demandant à ce que la session de la Cour Suprême soit fixée à la ville de St. Martinville au lieu de Opelousas.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit référé à un comité spécial de cinq membres.

L'Orateur a nommé MM. Declouet, Swazne, Taylor, Vaughan et Martin, membres du dit comité.

Le Conseil, au nom du comité spécial auquel a été référée la pétition des habitans de la paroisse d'Ea Baton-Rouge et d'Iberville, concernant l'amélioration de la navigation du bayou Manchac, a rapporté un bill intitulé :

Acte pourvoyant à l'enlèvement des obstructions du bayou Manchac.

Le dit bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Wells, au nom du comité auquel a été référée la pétition de Wm. F. Chiney et des héritiers de David Chiney, a présenté le rapport suivant :

Le comité auquel a été référée la pétition de Wm. F. Chiney et des héritiers de David Chiney, décédé, cautions de Alfred B. Chiney, décédé, ex sheriff des Rapides, demandant une prolongation de tems pour faire la collecte de la balance due pour la taxe d'Etat, a pris en considération la dite pétition et a l'honneur de rapporter :

Qu'il appert de la pétition et d'un état du trésorier, que le tableau des taxes pour l'année 1838 a été remis entre les mains d'Alfred B. Chiney, ex-shériff de la paroisse des Rapides, en tems opportun pour en faire la collecte, et qu'avant qu'elle ne soit terminée, le dit Chiney résigna son emploi de shériff et mourut peu de tems après, laissant encore une somme de $7725 40 de taxe, non collectée, depuis sa mort, ses cautions ont réussi à recouvrer la somme de $1,176 78 qui, ajoutée à celle de $1244 50 de commission à laquelle il aurait droit au règlement définitif laisserait une balance existant contre lui de taxes non collectées, de $5376 12. Un frère du défunt est employé à faire cette collecte, mais vû le peu de tems qui lui reste pour en effectuer la rentrée et les circonstances demandent une prolongation d'une année pour compléter la dite collecte et en faire le retour et le versement dans le trésor.

Votre comité après un mûr examen du sujet, est d'opinion que la demande des pétitionnaires est raisonnable et juste et devrait être accordée, en conséquence il rapporte un bill à cet effet.

Le même membre au nom du même comité a présenté le bill intitulé : "Acte pour venir au secours des cautions de A. B. Chiney ex-shérif de la paroisse des Rapides."

Le dit bill a subi sa 1ère. lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Claiborne, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé : "Acte pour empêcher l'introduction de mendians, nègres libres et autres personnes dangereuses dans l'Etat."

Le dit bill a subi sa 1ère. lecture et l'impression en a été ordonnée.

M. Foley au nom de comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour améliorer la navigation du bayou Lafourche," a rapporté le même bill avec un amendement. Lequel a subi sa 1ère. lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Burke, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé : Acte pour autoriser les municipalités de la ville de la Nouvelle-Orléans à y établir des écoles publiques." Le dit bill a subi sa première lecture et a été référé à un comité composé de la délégation d'Orléans.

Sur motion la Chambre s'étant dispensée de ses règles, M. Voorhies a présenté la résolution suivante:

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans que l'avocat général soit chargé d'instituer une action au nom de l'Etat contre la compagnie de la banque et du chemin à coulisses de Pitchafalaya, à l'effet de contraindre la dite Compagnie à l'exécution des dispositions de sa charte."

La dite résolution a subi sa 1ère. lecture et a été renvoyé à demain pour être lue une seconde fois.

Un message du Sénat par M. Davis son secrétaire, informant la Chambre du concours du Sénat à la résolution finant l'élection de Pimprimeur de l'Etat a aujourd'hui à une heure P. M.

M. Clark, conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé : "Acte pour, limiter la durée des fonctions des shérifs dans l'Etat."

Le dit bill a subi sa première lecture et a été référé au comité de finances.

M. Ellis conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé: "Acte pour améliorer la navigation du bayou Bedico dans la paroisse de St. Tammany."

Le dit bill a subi sa 1ère. lecture, et sur motion a été référé à un comité spécial de trois membres.

L'Orateur a nommé MM. Ellis, Bickham et Breed du dit comité.

M. Ratlif a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé : Acte pour amender les articles 2260 et 2262 du Code Civil de manière à empêcher les nègres libres de témoigner contre des personnes blanches en matières criminelles."

M. Friend a donné avis qu'il présenterait sous peu les bills suivans :

"Acte pour accorder certains pouvoirs d'intentionnés, aux administrateurs des écoles publiques dans la paroisse de Claiborne."

"Acte pour autoriser la nomination d'un notaire additionnel dans la paroisse de Claiborne et pour d'autres objets.

"Acte pour créer deux districts additionnels d'élection dans la paroisse de Claiborne."

M. Voorhies a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé :

"Acte pourvoyant à la nomination de commissaires pour prendre possession des propriétés et dues de la Compagnie de la banque et du chemin à coulisses de l'Atchafalaya et pour les approprier aux effets et aux objets contemplés par l'acte incorporant ladite compagnie.

M. Guion a donné avis qu'il présenterait sous peu le bill intitulé :

"Acte pour autoriser la construction d'un chemin public entre le bayou Lafourche auprès de Thibodeaux ville et la rivière Mississipi auprès du collége de Jefferson."

L'Orateur a soumis à la Chambre un état des affaires de la compagnie de la Banque de la Bourse, transmis par le caissier de ladite institution.

Sur motion, ordonné que ledit état soit déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Sur motion de M. Ratlif la Chambre a procédé à la considération du message annuel du Gouverneur, lequel avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Sur motion, résolu que cette partie du message du Gouverneur, relative aux terres des écoles publiques soit référée au comité sur l'éducation publique.

Cette partie du message du Gouverneur concernant le revenu de l'Etat, soit référé au comité de finances.

Cette partie relative aux améliorations intérieures et au bureau des travaux publics, soit référée au comité sur les améliorations intérieures.

Que ce qui a trait au Pénitentiaire soit référé au comité sur le pénitentiaire.

M. D. Lanaux, membre élu de la paroisse St. Charles, s'est présenté à cette Chambre, a prêté son serment d'office et a pris son siége.

Sur motion, ordonné qu'il y ait un recès de quelques minutes.

La Chambre s'étant réunie de nouveau et l'heure de midi fixée pour l'élection du Sénateur au Congrès étant arrivée, le greffier a été chargé d'informer le Sénat que cette Chambre était prête à le recevoir dans son enceinte à l'effet de procéder à ladite élection.

Après quelques instans le Sénat s'est présenté à cette Chambre et a occupé les sièges qui lui avaient été préparés.

Chacun des membres du Sénat et de la Chambre ayant déposé son vote dans la boite au scrutin et deux vérificateurs ayant été nommés, M. Davidson de la part du Sénat et M. Guion de la part de la Chambre, au dépouillement, il a paru que sur 67 votes, M. Alexandre Barrow avait obtenu 35 voter

M. R. C. Nicholas,	1
Blanc,	1

M. Alexandre Barrow ayant obtenu la majorité requise, a été déclaré dument élu sénateur au Congrès des Etats-Unis pour un terme de six années.

Sur motion, les deux Chambres ont procédé à l'élection de l'imprimeur de l'Etat, chacun des membres présens ayant déposé son vote dans la boite au scrutin et les mêmes vérificateurs ayant été nommés, au dépouillement, il a paru que sur 67 votes donnés,

M. A. C. Bullit avait obtenu	33 votes.
M. J. C. St. Romes,	29
M. Telfair,	3
Louisiana Advertiser,	1
Blanc,	1

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, les deux Chambres procèderont à un nouveau scrutin qui donna pour résultat :

M. A. C. Bullit,	35 votes.
M. J. C. de St. Romes,	28
Au Louisiana Advertiser,	1
M. A. C. Bullit, ayant obtenu la majorité requise, a été déclaré dument élu imprimeur de l'Etat.

Le Sénat s'étant retiré dans la salle de ses délibérations.

Sur motion, la Chambre s'est ajournée à demain 10 heures A. M.

MARDI, 12 Janvier 1841.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

M. Conrad a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de la paroisse de Jefferson, demandant certains secours.

Sur motion ordonné que le dit mémoire soit référé au comité judiciaire.

M. Swazey a présenté la résolution suivante, laquelle a subi sa 1re lecture et a été renvoyée à demain pour être lue une seconde fois.

Résolu que les deux Chambres se réunissent aujourd'hui pour élire une seconde fois.

M. Ratlif a demandé l'appel nominal et il a paru que la dite résolution a été adoptée par les votes suivans :

Pour	34
Contre	31

Suspension.—La Chambre a suspendu ses règles et a procédé à la considération de la dite résolution, laquelle a été adoptée. Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

M. Morse a soumis à la Chambre un mémoire des habitans de la paroisse des Natchitoches, demandant une division de la dite paroisse.

Sur motion, la dite pétition a été référée à un comité spécial de trois membres.

L'orateur a nommé MM. Morse, Edwards et Spencer, membres du dit comité.

Le même membre a soumis à la Chambre un mémoire des habitans de la paroisse de Claiborne, demandant l'autorisation de la navigation du Bayou Saline.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit référé au Comité des Améliorations Intérieures.

Le même membre a soumis à la Chambre, un mémoire de divers habitans de la paroisse des Natchitoches, demandant certaines secours.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit référé au comité sur l'Education Publique.

M. Spencer a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans des paroisses de Concordia et de Catahoula, demandant une appropriation pour la construction d'une grande route dans les dites paroisses.

Sur motion, ordonné que la dite pétition soit référée au comité des Améliorations intérieures.

M. Declouet a soumis à la Chambre un mémoire de divers membres de bureau résidant dans le 5me. district judiciaire de la Louisiane, demandant à ce que la session de la Cour Suprême soit fixée à la ville de St. Martinville au lieu des Opelousas.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit référé à un comité spécial de cinq membres.

L'Orateur a nommé MM. Declouet, Swazne, Taylor, Vaughan et Martin, membres du dit comité.

Le Conseil, au nom du comité spécial auquel a été référée la pétition des habitans de la paroisse d'Ea Baton-Rouge et d'Iberville, concernant l'amélioration de la navigation du bayou Manchac, a rapporté un bill intitulé :

Acte pourvoyant à l'enlèvement des obstructions du bayou Manchac.

Le dit bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Wells, au nom du comité auquel a été référée la pétition de Wm. F. Chiney et des héritiers de David Chiney, a présenté le rapport suivant :

Le comité auquel a été référera la pétition de Wm. F. Chiney et des héritiers de David Chiney, décédé, cautions de Alfred B. Chiney, décédé, ex sheriff des Rapides, demandant une prolongation de tems pour faire la collecte de la balance due pour la taxe d'Etat, a pris en considération la dite pétition et a l'honneur de rapporter :

Qu'il appert de la pétition et d'un état du trésorier, que le tableau des taxes pour l'année 1838 a été remis entre les mains d'Alfred B. Chiney, ex-shériff de la paroisse des Rapides, en tems opportun pour en faire la collecte, et qu'avant qu'elle ne soit terminée, le dit Chiney résigna son emploi de shériff et mourut peu de tems après, laissant encore une somme de $7725 40 de taxe, non collectée, depuis sa mort, ses cautions ont réussi à recouvrer la somme de $1,176 78 qui, ajoutée à celle de $1244 50 de commission à laquelle il aurait droit au règlement définitif laisserait une balance existant contre lui de taxes non collectées, de $5376 12. Un frère du défunt est employé à faire cette collecte, mais vû le peu de tems qui lui reste pour en effectuer la rentrée et les circonstances demandent une prolongation d'une année pour compléter la dite collecte et en faire le retour et le versement dans le trésor.

Votre comité après un mûr examen du sujet, est d'opinion que la demande des pétitionnaires est raisonnable et juste et devrait être accordée, en conséquence il rapporte un bill à cet effet.

Le même membre au nom du même comité a présenté le bill intitulé : "Acte pour venir au secours des cautions de A. B. Chiney ex-shérif de la paroisse des Rapides."

Le dit bill a subi sa 1ère. lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Claiborne, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé : "Acte pour empêcher l'introduction de mendians, nègres libres et autres personnes dangereuses dans l'Etat."

Le dit bill a subi sa 1ère. lecture et l'impression en a été ordonnée.

M. Foley au nom de comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour améliorer la navigation du bayou Lafourche," a rapporté le même bill avec un amendement. Lequel a subi sa 1ère lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Burke, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé : Acte pour autoriser les municipalités de la ville de la Nouvelle-Orléans à y établir des écoles publiques." Le dit bill a subi sa première lecture et a été référé à un comité composé de la délégation d'Orléans.

Sur motion la Chambre s'étant dispensée de ses règles, M. Voorhies a présenté la résolution suivante:

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans que l'avocat général soit chargé d'instituer une action au nom de l'Etat contre la compagnie de la banque et du chemin à coulisses de Pitchafalaya, à l'effet de contraindre la dite Compagnie à l'exécution des dispositions de sa charte."

La dite résolution a subi sa 1ère. lecture et a été renvoyé à demain pour être lue une seconde fois.

Un message du Sénat par M. Davis son secrétaire, informant la Chambre du concours du Sénat à la résolution finant l'élection de l'imprimeur de l'Etat a aujourd'hui à une heure P. M.

M. Clark, conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé : "Acte pour, limiter la durée des fonctions des shérifs dans l'Etat."

Le dit bill a subi sa première lecture et a été référé au comité de finances.

M. Ellis conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé: "Acte pour améliorer la navigation du bayou Bedico dans la paroisse de St. Tammany."

Le dit bill a subi sa 1ère. lecture, et sur motion a été référé à un comité spécial de trois membres.

L'Orateur a nommé MM. Ellis, Bickham et Breed du dit comité.

M. Ratlif a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé : Acte pour amender les articles 2260 et 2262 du Code Civil de manière à empêcher les nègres libres de témoigner contre des personnes blanches en matières criminelles."

M. Friend a donné avis qu'il présenterait sous peu les bills suivans :

"Acte pour accorder certains pouvoirs d'intentionnés, aux administrateurs des écoles publiques dans la paroisse de Claiborne."

"Acte pour autoriser la nomination d'un notaire additionnel dans la paroisse de Claiborne et pour d'autres objets.

"Acte pour créer deux districts additionnels d'élection dans la paroisse de Claiborne."

M. Voorhies a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé :

"Acte pourvoyant à la nomination de commissaires pour prendre possession des propriétés et dues de la Compagnie de la banque et du chemin à coulisses de l'Atchafalaya et pour les approprier aux effets et aux objets contemplés par l'acte incorporant ladite compagnie.

M. Guion a donné avis qu'il présenterait sous peu le bill intitulé :

"Acte pour autoriser la construction d'un chemin public entre le bayou Lafourche auprès de Thibodeaux ville et la rivière Mississipi auprès du collége de Jefferson."

L'Orateur a soumis à la Chambre un état des affaires de la compagnie de la Banque de la Bourse, transmis par le caissier de ladite institution.

Sur motion, ordonné que ledit état soit déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Sur motion de M. Ratlif la Chambre a procédé à la considération du message annuel du Gouverneur, lequel avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Sur motion, résolu que cette partie du message du Gouverneur, relative aux terres des écoles publiques soit référée au comité sur l'éducation publique.

Cette partie du message du Gouverneur concernant le revenu de l'Etat, soit référé au comité de finances.

Cette partie relative aux améliorations intérieures et au bureau des travaux publics, soit référée au comité sur les améliorations intérieures.

Que ce qui a trait au Pénitentiaire soit référé au comité sur le pénitentiaire.

M. D. Lanaux, membre élu de la paroisse St. Charles, s'est présenté à cette Chambre, a prêté son serment d'office et a pris son siége.

Sur motion, ordonné qu'il y ait un recès de quelques minutes.

La Chambre s'étant réunie de nouveau et l'heure de midi fixée pour l'élection du Sénateur au Congrès étant arrivée, le greffier a été chargé d'informer le Sénat que cette Chambre était prête à le recevoir dans son enceinte à l'effet de procéder à ladite élection.

Après quelques instans le Sénat s'est présenté à cette Chambre et a occupé les sièges qui lui avaient été préparés.

Chacun des membres du Sénat et de la Chambre ayant déposé son vote dans la boite au scrutin et deux vérificateurs ayant été nommés, M. Davidson de la part du Sénat et M. Guion de la part de la Chambre, au dépouillement, il a paru que sur 67 votes, M. Alexandre Barrow avait obtenu 35 voter

M. R. C. Nicholas,	1
Blanc,	1

M. Alexandre Barrow ayant obtenu la majorité requise, a été déclaré dument élu sénateur au Congrès des Etats-Unis pour un terme de six années.

Sur motion, les deux Chambres ont procédé à l'élection de l'imprimeur de l'Etat, chacun des membres présens ayant déposé son vote dans la boite au scrutin et les mêmes vérificateurs ayant été nommés, au dépouillement, il a paru que sur 67 votes données,

M. A. C. Bullit avait obtenu	33 votes.
M. J. C. St. Romes,	29
M. Telfair,	3
Louisiana Advertiser,	1
Blanc,	1

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, les deux Chambres procèderont à un nouveau scrutin qui donna pour résultat :

A. M. A. C. Bullit,	35 votes.
M. J. C. de St. Romes,	28
Au Louisiana Advertiser,	1
M. A. C. Bullit, ayant obtenu la majorité requise, a été déclaré dument élu imprimeur de l'Etat.

Le Sénat s'étant retiré dans la salle de ses délibérations.

Sur motion, la Chambre s'est ajournée à demain 10 heures A. M.

ENTREPOTS DE CHARBONS.

CHARBON de Cannel et d'Oreil, en débarquement et à vendre en lots au gré des chemins, par
11 déc ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

CHARBON—Constamment en traine un approvisionnement du meilleur charbon de Cannel, de Pittsburg et d'Anthracite, qu'on livre à bord des vaisseaux, à bas prix, et aussi rendu à domicile, par l'entrepot de Cambon, rue du Canal. No. 143, entre les rues Carondelet et Baronne. 25 oct

CHARBON de Pierre, de Liverpool, à vendre à $1 50 la barrique, et de Pittsburg, à $1 par baril, livré à bord des vaisseaux ou rendu à domicile, par
W. L. & R. MURPHY,
19 oct 122, Vieux Bassin, et 127, rue des Remparts.

CHARBON, qualité supérieure, pour forges et fourneaux, à vendre par cargaison ou en détail, par
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

CHARBON à CORNE BOLTON—Une cargaison de charbon à vendre à bord, à bas prix, du navire Hartford, de Liverpool, arrivé à la Nouvelle-Orléans, par
JAMES B. DENEGRE,
16, rue Bourbon.

CHARBON de Cannel et d'Oreil, en débarquement et à vendre en lots au gré des chemins, par
11 déc ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

CHARBON—Constamment en traine un approvisionnement du meilleur charbon de Cannel, de Pittsburg et d'Anthracite, qu'on livre à bord des vaisseaux, à bas prix, et aussi rendu à domicile, par l'entrepot de Cambon, rue du Canal. No. 143, entre les rues Carondelet et Baronne. 25 oct

CHARBON de Pierre, de Liverpool, à vendre à $1 50 la barrique, et de Pittsburg, à $1 par baril, livré à bord des vaisseaux ou rendu à domicile, par
W. L. & R. MURPHY,
19 oct 122, Vieux Bassin, et 127, rue des Remparts.

CHARBON, qualité supérieure, pour forges et fourneaux, à vendre par cargaison ou en détail, par
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

CHARBON à CORNE BOLTON—Une cargaison de charbon à vendre à bord, à bas prix, du navire Hartford, de Liverpool, arrivé à la Nouvelle-Orléans, par
JAMES B. DENEGRE,
16, rue Bourbon.

AM. A BOURDONY—Blanchisseur de cuivre, rue de la Course entre les rues Tchoupitoulas et Notre-Dame, informe le public qu'il continue à exécuter avec soin et promptitude tous les ouvrages concernant son état, tels que Chaudières de Sucre et de Distillerie, Cuves, Alambics, Bassins, Pompes, Tuyaux, Robinets, Soupapes, Flotteurs, Cuillers, Ecumoires, Entonnoirs, Mesures, Lampes, Réchauds, Lampions, Cafetières, Théières, Pots à lait, Pots à eau, Plats, Assiettes, Tasses, Cuillers, Fourchettes, Couteaux, Ecritoires, Boîtes à thé, Boîtes à café, Boîtes à sucre, Boîtes à lumière, Boîtes à mouchettes, Boîtes à allumettes, Boîtes à poudre, Boîtes à pilules, Boîtes à pommade, Boîtes à rasoir, Boîtes à savon, Boîtes à tabac, Boîtes à cigares, Boîtes à pastilles, Boîtes à dragées, Boîtes à bonbons, Boîtes à confitures, Boîtes à fromage, Boîtes à beurre, Boîtes à sel, Boîtes à moutarde, Boîtes à poivre, Boîtes à épices, Boîtes à cachet, Boîtes à pain à cacheter, Boîtes à compas, Boîtes à mathématiques, Boîtes à dessin, Boîtes à peinture, Boîtes à couleurs, Boîtes à pinceaux, Boîtes à plumes, Boîtes à crayons, Boîtes à gomme, Boîtes à encre, Boîtes à papier, Boîtes à enveloppes, Boîtes à cartes, Boîtes à jetons, Boîtes à dés, Boîtes à jeux, Boîtes à musique, Boîtes à montre, Boîtes à bijoux, Boîtes à gants, Boîtes à mouchoirs, Boîtes à rubans, Boîtes à dentelles, Boîtes à fleurs, Boîtes à plantes, Boîtes à herbes, Boîtes à graines, Boîtes à fruits, Boîtes à légumes, Boîtes à viande, Boîtes à poisson, Boîtes à volaille, Boîtes à gibier, Boîtes à pâtisserie, Boîtes à confiserie, Boîtes à chocolat, Boîtes à café, Boîtes à thé, Boîtes à sucre, Boîtes à lait, Boîtes à crème, Boîtes à beurre, Boîtes à fromage